



## **PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME SEANCE**

CIRC, Lyon

Vendredi 16 mai 2014, à 09h00

Président : Dr Mark Palmer (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Secrétaire : Dr Christopher P. Wild, Directeur du CIRC

### **SOMMAIRE**

	Page
1. Proposition de nouvelle structure pour la présentation du Programme et du Budget du CIRC	4
2. Projets pour la préparation de la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020	6
3. Rapport sur les activités de publication, y compris le rapport sur l'affectation des fonds	15
4. Demandes de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction	
A. Equipements scientifiques	17
B. Mise en œuvre des normes IPSAS	18
5. Nomination des nouveaux membres du Conseil scientifique <i>(session à huis clos)</i>	19
6. Mise au point sur la procédure d'élection du Directeur	20
7. Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants	22
8. Questions diverses	22
9. Election du Président et du Vice-président de la prochaine session	24
10. Date de la prochaine session	24
11. Clôture de la session	25

### Représentants des Etats participants

Dr Mark PALMER, <b>Président</b> Dr Nathan RICHARDSON	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Professeur Agnès BUZYN, <b>Vice-présidente</b> M. Armel T'KINT DE ROODENBEKE	France
Dr Chariklia BALAS	Allemagne
Professeur Christopher BAGGOLEY	Australie
Dr Hemma BAUER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Luiz Antonio SANTINI ( <i>excusé</i> ) Dr Marisa Dreyer BREITENBACH	Brésil
Dr Stephen M. ROBBINS Mme Lucero HERNANDEZ	Canada
Professeur Herman AUTRUP	Danemark
Dr Rafael DE ANDRÉS MEDINA	Espagne
Dr Lisa STEVENS Dr Charlie DARR Dr Pamela PROTZEL-BERMAN	Etats-Unis d'Amérique
Dr Svetlana AXELROD Mme Lidia GABUNIYA Professeur Boris ALEXEEV	Fédération de Russie
Professeur Juhani ESKOLA Professeur Harri VAINIO	Finlande
Professeur G.K. RATH ( <i>excusé</i> )	Inde
M. Keith COMISKEY	Irlande
<i>Pas de représentant(e)</i>	Italie
Dr Yousuke TAKASAKI M. Kenji OKADA	Japon
Dr Edgar RIVEDAL Dr Karianne SOLAAS	Norvège
Dr Jack HUTTEN M. Jeroen HULLEMAN	Pays-Bas
Dr FALEH Mohammed Hussain Ali	Qatar

Dr Duk-Hyoung LEE	République de Corée
Professeur Mats ULFENDAHL	Suède
Dr Diane STEBER-BÜCHLI ( <b>Rapporteur</b> )	Suisse
Professeur Murat TUNCER ( <i>excusé</i> )	Turquie

### **Organisation mondiale de la Santé**

Dr Oleg CHESTNOV, Sous-directeur général  
Mme Joanne MCKEOUGH, Bureau du Conseil juridique  
Dr Andreas ULLRICH, Médecin, Prévention des Maladies non transmissibles (PND)

### **Observateurs**

Mme Sandhya SINGH Afrique du Sud

Professeur Mads MELBYE, Président sortant du Conseil scientifique (*excusé*)  
Professeur Cornelia ULRICH, Présidente élue du Conseil scientifique

### **Union internationale contre le Cancer (UICC)**

M. Juerg BOLLER, Directeur exécutif

### **Commissaire aux comptes**

M. Lito Q. MARTIN, Commission de vérification des comptes, Philippines (*excusé*)

### **Secrétariat**

Dr C.P. WILD, *Secrétaire*

M. D. ALLEN

Dr S. FRANCESCHI

Dr R. SANKARANARAYANAN

Mme A. BERGER

Dr F. BRAY

Dr P. BRENNAN

Dr G. BYRNES

Mme D. D'AMICO

M. P. DAMIECKI

Dr D. FORMAN

Mme E. FRANÇON

Dr N. GAUDIN

Dr Z. HERCEG

Dr R. HERRERO

Dr A. KESMINIENE

Dr D. LOOMIS

Dr J. MCKAY

Dr M. MENDY

Dr R. NJIE

Dr H. OHGAKI

Dr I. ROMIEU

Mme A. SANTHIPRECHACHIT

Dr A. SCALBERT

Dr J. SCHÜZ

Dr N. SLIMANI

Dr E. STELIAROVA-FOUCHER

Dr K. STRAIF

Dr M. TOMMASINO

Dr L. VON KARSA

Dr J. ZAVADIL

## **1. PROPOSITION DE NOUVELLE STRUCTURE POUR LA PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU BUDGET DU CIRC : Point 20 de l'Ordre du jour (Document GC/56/17)**

Le SECRETAIRE, introduisant ce point, explique que le Centre n'a pas modifié le mode de présentation de son programme et de son budget depuis plusieurs périodes biennales. La méthode actuelle consiste à préparer des fiches de projets (PAS) en se basant sur un Programme divisé en neuf domaines, tel qu'indiqué en Annexe 2 du Document GC/56/17. L'établissement des futures priorités, d'après la Stratégie à moyen terme, a été l'occasion d'examiner la structure du programme, d'élaborer un modèle plus flexible et de mieux aligner la Stratégie sur la structure du programme, les PAS et le budget. L'Annexe 1 présente une ébauche d'arborescence illustrant la nouvelle structure.

Cette arborescence a déjà fait l'objet de discussions fructueuses, en interne, entre chercheurs confirmés. Le niveau 2 de l'arborescence est le plus proche des domaines du programme actuel présenté en Annexe 2. Au cours de la préparation des PAS au sein des Groupes et des Sections scientifiques, les débats se poursuivront pour savoir comment les travaux s'intègrent au mieux à la stratégie générale et à la structure des programmes du Centre.

Le projet présenté en Annexe 1 n'est qu'une illustration de l'approche proposée. Il ne s'agit pas de la structure définitive des futures activités du Centre. Celles-ci seront développées tout au long de l'année, pendant l'élaboration de la Stratégie à moyen terme, parallèlement à la préparation du programme et du budget. Les résultats seront présentés au Conseil de Direction en 2015.

La nouvelle structure présente de nombreux avantages : elle donnera au Conseil de Direction une vision plus claire sur la façon dont les projets décrits dans les PAS et leurs budgets respectifs s'inscrivent dans le projet global du Centre ; il sera plus facile pour la direction du CIRC de communiquer sur ses activités et ses priorités ; et cela permettra au personnel du CIRC de mieux visualiser la façon dont leur travail s'insère dans l'ensemble des projets.

Le PRESIDENT invite les membres du Conseil de Direction à discuter de la nouvelle structure proposée, en s'inspirant des développements de programmes auxquels ils ont pu participer dans leurs instituts.

Le Dr RICHARDSON (Royaume-Uni) déclare que la structure proposée est extrêmement judicieuse, car elle permet de mieux visualiser la façon dont les activités s'alignent sur la vision générale du CIRC.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie) approuve les modifications sur le principe. Il souhaiterait savoir si les activités des services généraux et d'appui seront présentées dans l'arborescence ou séparément. Il souhaiterait également savoir si la nouvelle structure de Programme et de Budget sera présentée au Conseil de Direction avant la Stratégie à moyen terme ou en même temps.

Le SECRETAIRE précise que le Programme et le Budget (2016–2017) seront préparés et présentés en même temps que la Stratégie à moyen terme (2016–2020) au Conseil de Direction, en 2015. S'agissant des services d'appui, ils seront intégrés au programme et au budget ; ils ont été insérés dans l'arborescence sous l'intitulé : « Permettre, promouvoir et soutenir efficacement la réalisation et la coordination de la recherche » (Niveau 2).

Le Professeur BUZYN, Vice-présidente, s'exprimant en sa qualité de représentante de la France, se félicite de ces changements : ils reflètent les recommandations faites dans d'autres organismes internationaux qui préconisent de présenter les projets en termes de résultats plutôt que comme un reflet des activités internes de l'institut.

M. DE RAEDT (Belgique), faisant écho aux commentaires de l'intervenante précédente, déclare qu'il appuie pleinement les changements proposés, dans la mesure où ceux-ci permettront de mieux cerner les priorités du Centre.

Le Dr DARR (Etats-Unis d'Amérique) approuve la structure proposée pour le nouveau cadre, ainsi que l'évolution vers une approche basée sur les résultats et des objectifs stratégiques bien identifiés. Il encourage les Etats participants à participer à la définition précise de ces objectifs stratégiques et des résultats attendus. Ils doivent œuvrer main dans la main avec le CIRC à établir le lien entre activités principales et objectifs, afin de garantir d'une part, la définition d'indicateurs clés de performance, concrets et pertinents, et d'autre part, que les ressources prévues lors de la préparation des futurs budgets, soient directement fonction des résultats.

Le PRESIDENT note que les commentaires appuient la proposition.

Le RAPPORTEUR donne lecture de l'ébauche du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Proposition de nouvelle structure pour la présentation du Programme et du Budget du CIRC » (GC/56/R15) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant examiné le Document GC/56/17 « Proposition de nouvelle structure pour la présentation du Programme et du Budget du CIRC »,  
Rappelant sa Résolution GC/55/R11, dans laquelle il était décidé d'aligner le Programme et le Budget sur les phases de planification et de mise en œuvre des stratégies à moyen terme,  
APPROUVE la proposition de modification de la structure du Programme et du Budget du CIRC, abandonnant les neuf domaines actuels, de façon à s'aligner sur une structure en arborescence à développer et à présenter dans la Stratégie à moyen terme (2016–2020).

La résolution est **adoptée**.

## **2. PROJETS POUR LA PREPARATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC POUR 2016–2020 : Point 21 de l'Ordre du jour (Document GC/56/18)**

Le SECRETAIRE déclare que le Document GC/56/18 présente une proposition concernant la façon d'élaborer la Stratégie à moyen terme pour 2016–2020. Au cours des 12 prochains mois, les discussions en interne sur les activités de projet s'attacheront à promouvoir celles qui entrent dans le cadre de la Stratégie et d'une approche basée sur les résultats. La Stratégie à moyen terme actuelle tient en 10–12 pages, outre une annexe contenant un plan de mise en œuvre qui identifie les objectifs et les résultats attendus de chaque Section scientifique. Ces informations sont transmises à chaque audit scientifique.

Selon la proposition actuelle, un avant-projet de la stratégie sera préparé par le Directeur, des chercheurs confirmés et le Comité directeur (SLT pour *Senior Leadership Team*) ; il sera diffusé pour consultation dans tout le Centre, pendant deux semaines. L'avant-projet sera ensuite examiné par un Groupe de travail constitué de membres du Conseil de Direction et du Conseil scientifique : une représentation équilibrée entre ces deux Conseils permettra de donner un avis à la fois du point de vue des politiques et de l'expertise scientifique. On table également sur une large représentation géographique au sein de ce Groupe de travail. La stratégie ainsi définie sera soumise au Conseil scientifique qui en débattera et tout amendement proposé devra y être introduit en janvier 2015. La Stratégie sera présentée au Conseil de Direction pour approbation en mai 2015, après quoi elle sera mise en œuvre.

Le calendrier sera assez serré, attendu que le Conseil scientifique devra recevoir un avant-projet exhaustif six semaines avant sa prochaine session.

Le SECRETAIRE attend des commentaires sur cette proposition, ainsi que les manifestations d'intérêt de membres désireux de participer au Groupe de travail.

Le Dr ROBBINS (Canada) déclare que ce processus permet de revenir sur les travaux du CIRC. Lors de l'élaboration d'un cadre stratégique pour les instituts canadiens, deux éléments sont d'une importance capitale : l'implication des parties concernées d'une part et la prise en compte des activités qui bénéficieraient de la recherche d'autre part. Ce processus garantit que les orientations de recherche sont effectivement mises en œuvre et qu'elles correspondent bien aux besoins des populations. Les recommandations formulées au cours d'ateliers et transmises à un groupe de travail ont permis à ce dernier d'orienter ses choix stratégiques. Il s'était avéré essentiel d'inclure dès le début des indicateurs de performance et d'organiser une évaluation tous les trois ans par un groupe externe pour maintenir le cap et indiquer tout changement nécessaire. Le plus difficile consiste à ne pas perdre de vue les contraintes financières du plan stratégique, ce qui pourrait amener parfois à prendre des décisions délicates pour l'établissement des priorités. Etant donné que le CIRC fait de plus en plus appel à des fonds extrabudgétaires, il faudra peut-être revoir le plan stratégique en fonction des opportunités de financement au plan mondial.

Le SECRETAIRE déclare qu'il est nécessaire que le Conseil scientifique participe à l'évaluation en cours pour l'élaboration du plan de stratégie ; le processus d'examen à mi-parcours pourrait exploiter le résultat des audits des Sections scientifiques. S'agissant du plan de financement, il

reconnait qu'il aurait été impossible de mettre en œuvre la stratégie des années précédentes sans les contributions extrabudgétaires. Le nouveau plan se doit d'être ambitieux et ne pourra être réalisé avec le seul budget ordinaire ; il est donc possible que des décisions soient prises en fonction des possibilités de financement extrabudgétaire identifiées dans des domaines essentiels. Le nouveau plan envisage des mesures clés de la performance, bien qu'il soit plus facile de fixer des indicateurs spécifiques, en relation, par exemple, avec la production de publications importantes (Monographies du CIRC par exemple), plutôt que dans le cadre plus ouvert des grands axes de recherche. Par ailleurs, contrairement aux contextes nationaux, le CIRC a un auditoire mondial, si bien qu'il est plus difficile d'identifier et de solliciter le point de vue de tous ses partenaires.

M. DE RAEDT (Belgique) déclare que le processus d'identification d'un plan stratégique a soulevé les mêmes questions en Belgique à propos des relations entre conseils de gouvernance, comités scientifiques et secrétariats. La veille, le Directeur a fait part de sa vision du CIRC en tant qu'organisme de recherche qui fournit des données factuelles aux décideurs politiques, tout en préservant l'indépendance de ses recherches. Il reconnaît que ce n'est pas au Conseil de Direction d'identifier des projets de recherche particuliers ou de micro gérer le Centre. Il juge préférable de discuter sur la base de faits concrets, précisant, par exemple, qu'on mène des recherches sur la prévention du cancer parce que 40% des cancers sont évitables et qu'il s'agit par conséquent d'une approche plus rentable. Il est préférable de procéder de cette façon pour définir une stratégie, plutôt que de produire un document détaillé énonçant des activités pour les cinq années à venir. Comme le Représentant du Canada, il considère que le processus doit être ouvert, afin de permettre la réflexion et la consultation des Etats participants, suite à quoi le Secrétariat pourra présenter sa vision des actions à entreprendre et des décisions définitives en matière de stratégie pourront alors être prises.

Le SECRETAIRE déclare que lors de son discours du diner de la veille, il a précisé que la recherche devait influencer sur les politiques, mais que les politiques ne devaient pas interférer avec la recherche. Il a été témoin de certains exemples dans lesquels une approche factuelle, présentée au sein de l'OMS, avait été modifiée en raison de considérations politiques. Il souhaiterait éviter ce genre de situations où le choix des thèmes de recherche dépend de vues politiques. Heureusement, il n'a jamais été témoin de telles influences de la part des membres du Conseil de Direction, au cours de son mandat au CIRC.

Il reconnaît que la stratégie ne doit pas seulement couvrir les domaines de recherche du CIRC, mais aussi la façon dont les décisions sont prises concernant les types de projets auxquels il participe, en considérant notamment ceux que les autres instituts ne peuvent entreprendre. Il faut réfléchir davantage à la façon dont l'avant-projet pourrait être diffusé auprès des Etats participants et consulté plus largement, dans les temps impartis.

Le Dr HUTTEN (Pays-Bas) convient qu'il est très important d'être à l'écoute de ce qui se passe dans d'autres régions du monde, afin de savoir quelles sont les perspectives politiques,

stratégiques et scientifiques des recherches qui y sont réalisées et de les comparer à celles du CIRC. Si les informations peuvent être rassemblées de façon interactive, en revanche, les décisions concernant leur analyse et les actions à entreprendre sont du ressort du Groupe de travail.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) partage l'avis du Représentant des Pays-Bas. L'élaboration de la stratégie doit tenir compte des questions d'intégration et de coopération entre pays, de la pertinence sociale et de ce qui est faisable en fonction des fonds disponibles. Il serait judicieux d'établir deux ou trois scénarios de budget. Il serait également fondamental de donner des objectifs précis et des étapes claires pour une meilleure transparence. L'Espagne serait très heureuse d'apporter son soutien à la Stratégie à moyen terme si ces suggestions peuvent y contribuer.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie) approuve la création du Groupe de travail ainsi que le processus proposé pour l'élaboration du plan stratégique. Il espère que celui-ci aboutira à l'identification de quelques domaines clés qui pourront être étudiés de façon approfondie, plutôt qu'à un grand nombre de domaines trop dispersés. Il note que le Professeur Bishop, membre du Conseil scientifique, a été nommé pour participer au Groupe de travail. Il pense que le processus est en bonne voie et en attend de bons résultats.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) approuve la constitution d'un Groupe de travail pour réfléchir et préparer la version finale de la Stratégie à moyen terme pour 2016–2020. Elle sait gré au Représentant du Canada d'avoir fait part de ses idées à propos du cadre stratégique. Elle espère que ce Groupe de travail s'engagera dans la bonne voie en s'appuyant sur les propos du Dr Wild de la veille, concernant la contribution unique du CIRC à la lutte contre le cancer. Comme le Représentant de l'Australie, elle estime qu'il ne s'agit pas d'établir une longue liste d'activités, mais un cadre stratégique ciblé.

Elle souligne que les six membres du Conseil de Direction qui siégeront dans le Groupe de travail ne doivent pas nécessairement représenter un Etat participant, mais des régions ou des partenariats. Elle demande quel est le calendrier prévisionnel des délibérations du Groupe de travail.

Le Dr FALEH (Qatar) souscrit aux idées proposées pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme et partage les vues de ses collègues membres du Conseil de direction. Le Groupe de travail doit se demander où souhaite se positionner le CIRC par rapport aux autres instituts de recherche sur le cancer et par rapport aux classements mondiaux. La compétition ne doit toutefois pas constituer le seul critère, dans la mesure où le rôle du Centre s'étend bien au-delà des frontières nationales, créant ainsi l'effet de masse indispensable à l'étude de certains thèmes de recherche et favorisant les collaborations et la constitution de réseaux internationaux.



Le Dr RICHARDSON (Royaume-Uni) approuve les commentaires des précédents intervenants sur la nécessité de se focaliser sur de grandes ambitions plutôt que sur des détails qui sont parfois limitatifs. Il serait utile de prendre en compte les besoins des politiques nationales dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer, ainsi que de la politique plus générale. Le Professeur Nicholas Jones, membre du Conseil scientifique du Royaume-Uni, pourrait participer au Groupe de travail.

Le Dr BAUER (Autriche) appuie les commentaires des précédents intervenants. De façon générale, elle approuve le processus proposé, mais préférerait que les partenaires mondiaux soient davantage consultés. Comme les Représentants de la Belgique et du Qatar, elle estime qu'il serait important de définir la position du CIRC en tant que centre de recherche, ainsi que son rôle d'interface avec les autres organismes.

Le Dr RIVEDAL (Norvège) approuve la constitution du Groupe de travail et se félicite de l'équilibre entre représentants des Conseils et du Secrétariat. Comme les Représentants du Canada et des Pays-Bas, il estime qu'il faut recueillir les avis du plus grand nombre possible de partenaires mondiaux dès le début. Il demande dans quelle mesure le projet du nouveau bâtiment entrera dans le plan stratégique.

Le SECRETAIRE déclare qu'à l'occasion de la préparation de cette réunion, le Secrétariat a rassemblé les différentes stratégies nationales de lutte contre le cancer des Etats participants, dans une première étape pour comprendre leurs priorités politiques. Celles-ci représentent un élément important du processus. Il convient de la nécessité d'identifier des mécanismes permettant une plus large consultation, allant au-delà de l'action proprement dite du Groupe de travail.

Le Secrétariat préparera, cet été, un avant-projet qui sera soumis aux membres du Groupe de travail, début septembre, un mois avant sa réunion face-à-face du mois d'octobre. Les réunions suivantes pourront avoir lieu par vidéo conférence ou par courrier.

Le projet du Nouveau Centre prend en compte les grandes approches du CIRC. L'avis du Conseil scientifique a été demandé concernant le rôle et la taille de la biobanque. Les plans prévoient un espace flexible, divisible entre les laboratoires et les bureaux.

Il trouve encourageantes les remarques à propos de la nécessité de préparer un document traitant des grands axes de recherche plutôt que d'éléments spécifiques. Il faudra bien sûr trouver un juste équilibre entre une approche au niveau supérieur et le besoin d'indicateurs de performance ; il se dit soulagé que soit reconnue la tension entre ces deux approches. La stratégie devra être conçue en fonction du budget du Centre, même s'il est conscient qu'il serait possible d'en faire beaucoup plus avec des fonds supplémentaires.

Le PRESIDENT, en réponse à la question du Représentant des Etats-Unis concernant la charge de travail du Groupe de travail, estime que la participation à ce Groupe représente un engagement important ; il espère que ses membres s'impliqueront dans la préparation de l'avant-projet et donneront leur avis avant et après leur réunion d'octobre.

Le Professeur BUZYN, Vice-présidente, s'exprimant en sa qualité de Représentante de la France, déclare que le Conseil de Direction pourrait contribuer au travail de préparation de la stratégie en procurant un cadre des valeurs et des principes directeurs. Le Représentant de l'Espagne a, par exemple, mentionné la nécessité de prendre en compte les difficultés et l'impact sociétal. D'autres pays pourraient considérer que 50% du budget devraient être affectés aux travaux ayant un impact direct sur la société et les 50% restants aux recherches à effet moins immédiat, orientées sur le long terme et l'innovation. Le Groupe de travail doit discuter de la façon dont le budget sera partagé entre les thèmes de recherche concernant les pays moins développés et les pays développés, dans la mesure où ce sera un élément déterminant des décisions scientifiques et techniques.

Le PRESIDENT déclare que d'importantes suggestions ont été formulées concernant le déroulement du processus et la façon d'élaborer la stratégie ; le mécanisme proposé a reçu un appui considérable. Le Directeur consultera le Président et le Vice-président du Conseil scientifique et s'assurera du bon équilibre entre représentation régionale et expertise scientifique au sein du groupe de travail. Il demande des volontaires pour y participer parmi les membres du Conseil de Direction. Il rappelle que les frais pour assister à la réunion sur Lyon sont à la charge des participants.

Le Dr ROBBINS (Canada), le Professeur VAINIO (Finlande), le Professeur BUZYN (France), Vice-présidente, le Dr HUTTEN (Pays-Bas), le Dr RIVEDAL (Norvège) et le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) indiquent qu'ils souhaitent participer au Groupe de travail.

M. DE RAEDT (Belgique) déclare qu'il ne se présentera pas pour participer au Groupe de travail, à condition que le processus présenté dans la Résolution à adopter tienne compte des remarques du Conseil de Direction.

Le PRESIDENT déclare que les discussions du Conseil de direction figureront dans le procès-verbal de la séance. On pourra chercher à avoir une représentation géographique plus équilibrée au sein du Groupe de travail, lors de la nomination des membres appartenant au Conseil scientifique.

Le RAPPORTEUR donne lecture de l'ébauche de résolution ci-dessous, intitulée « Projets pour la préparation de la stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 » (GC/56/R16) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/56/18 « Projets pour la préparation de la stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 »,

1. DECIDE de créer un Groupe de travail, constitué de six membres du Conseil de Direction, quatre membres du Conseil scientifique, qui seront choisis par le Directeur sur avis du Président et du Vice-président du Conseil scientifique, un représentant de l'OMS et trois membres du Secrétariat du CIRC (le Directeur et deux chercheurs confirmés du CIRC), chargés d'examiner et d'achever un avant-projet de Stratégie à moyen terme pour la période 2016–2020 ;
2. DEMANDE au Directeur de procéder selon le calendrier indiqué dans le Document GC/56/18 ;
3. NOMME le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Norvège et les Pays-Bas pour participer au Groupe de travail ; et
4. DEMANDE au Directeur de soumettre un avant-projet de la « Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 » qui sera discuté lors de la prochaine réunion du Conseil scientifique en janvier 2015, et une version finale, incorporant les recommandations du Conseil scientifique, qui sera discutée et soumise pour approbation lors de la prochaine session ordinaire du Conseil de Direction, en mai 2015.

M. DE RAEDT (Belgique) propose d'ajouter à la fin du premier paragraphe, la phrase « pour définir les principes et les valeurs, et considérer les options stratégiques et les indicateurs clés de performance », ceci afin de tenir compte des remarques formulées par le Représentant du Canada et d'autres. Il propose également d'ajouter dans le quatrième paragraphe « d'organiser des consultations préalablement à la préparation de l'avant-projet » après le terme « Directeur ».

Le PRESIDENT déclare que préciser « définir des options stratégiques et des indicateurs clés de performance » dans la résolution pourrait être jugé trop contraignant. Il est préférable de laisser la stratégie ouverte.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) approuve la proposition d'organiser des consultations.

Le PRESIDENT prévient que les points soulevés pendant la réunion sont importants, mais qu'il sera difficile de tous les insérer dans la résolution, tout en préservant une certaine flexibilité aux discussions en cours.

Le Dr ROBBINS (Canada) déclare qu'un nouveau paragraphe 2 pourrait introduire la demande du Directeur d'organiser un processus de consultation et d'implication des partenaires mondiaux pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme.

Le PRESIDENT convient que l'objectif est d'assurer une meilleure consultation, mais s'interroge sur sa faisabilité.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie) déclare qu'au vu de leur expérience en matière de développement de stratégies, les membres du Conseil de Direction apprécieraient que soit établi un calendrier précis. Des consultations et une participation à l'échelle mondiale pourraient prolonger la préparation du plan stratégique d'une année supplémentaire.

Le SECRETAIRE partage l'opinion du Représentant de l'Australie. Toutefois, il comprend l'esprit de la requête d'une plus large consultation sur le rôle du Centre et l'orientation de sa Stratégie à moyen terme. Il peut partir du principe qu'il établira le dialogue avec le plus large auditoire possible, dès le début du processus, mais ce ne sera pas possible de le faire avec les partenaires à l'échelle mondiale, dans les délais impartis.

Le RAPPORTEUR demande si la proposition du Représentant du Canada pourrait être reformulée comme suit : « établir un processus de consultation avec les principaux partenaires », ce qui éviterait de consulter tous les Etats membres de l'OMS.

Le Dr HUTTEN (Pays-Bas) déclare qu'il serait impossible de définir un processus de consultation particulière, mais qu'il serait crucial que le Directeur tienne le Conseil de Direction informé des consultations qui ont lieu.

Le PRESIDENT souligne que les Etats participants ont souhaité que figurent dans la résolution : la nécessité d'une implication des partenaires, les principes directeurs, le développement d'options stratégiques et les indicateurs clés de performance.

Le SECRETAIRE déclare qu'il serait important de retenir la formulation indiquant que le Directeur informera le Conseil de direction des mesures qui sont prises.

Le PRESIDENT demande s'il serait possible de prier le Directeur de prendre en compte les discussions tenues lors du Conseil de Direction.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) déclare qu'il faudrait d'abord faire figurer la référence aux consultations, suivie par la demande faite au Directeur de tenir le Conseil de Direction informé du déroulement du processus. Il serait plus précis d'employer le terme « parties concernées » plutôt que « partenaires mondiaux ».

Le Dr FALEH (Qatar) convient que la référence concernant la nécessité d'informer le Conseil de Direction soit placée en fin de phrase. En réponse au point soulevé par le Représentant de l'Australie à propos du délai de temps imparti, il faudrait peut-être préciser « lorsque c'est possible » concernant la nécessité de consulter les partenaires mondiaux.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique), à propos de la demande faite au Directeur d'informer les membres du Conseil de direction, demande si la première ébauche de la stratégie doit rester confidentielle. Elle pourrait être envoyée simultanément aux membres du Conseil de Direction et du Groupe de travail. Les membres du Conseil de direction pourraient ainsi faire part de leurs commentaires aux membres du Groupe de travail qui seraient ainsi représentatifs d'un ensemble de vues plus large que celles de leur propre pays ou région, et partageraient ainsi avec le Directeur la responsabilité d'une consultation plus étendue.

Le SECRETAIRE déclare qu'il est tout à fait possible de communiquer la première ébauche de la stratégie à tous les membres du Conseil de Direction et qu'en ce sens, cet avant-projet n'est pas confidentiel. Ce sera au Conseil de décider qui il souhaite consulter.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'un libellé à cet effet pourrait être inscrit dans la résolution. Elle se demande qui le Directeur est autorisé à consulter.

Le RAPPORTEUR déclare qu'elle a compris que les membres du Groupe de travail consulteront les autres parties concernées dans le monde, notamment les membres du Conseil de Direction qui ne font pas partie du Groupe de travail. Comme l'a signalé la Représentante des Etats-Unis, le processus de consultation relève en partie de la responsabilité du Groupe de travail. Elle se demande si ce rôle ne devrait pas figurer dans la résolution.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne), défendant l'avis de la Représentante des Etats-Unis, demande si cette requête concernant la nécessité de consulter pourrait être étendue de façon à inclure « le Directeur et les membres du Groupe de travail ». Le terme « partenaires mondiaux » devrait être remplacé par « principales parties concernées » dans la mesure où les consultations pourraient avoir lieu au niveau régional.

Le Dr HUTTEN (Pays-Bas) déclare qu'il pensait que la consultation serait le point de départ du processus d'élaboration de la stratégie et que les avis ainsi recueillis serviraient justement à préparer la nouvelle stratégie. Une fois l'avant-projet rédigé, il ne sera plus temps de consulter. Le Directeur devra régulièrement informer les membres du Groupe de travail de l'avancement du projet.

Le PRESIDENT déclare qu'il se fait la même idée de la notion de consultation que le Représentant des Pays-Bas. Le paragraphe 2 pourrait être reformulé comme suit : « demande au Directeur de prendre en considération les discussions qui ont eu lieu lors de la 56<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, de s'assurer de l'implication précoce des différentes parties concernées et d'informer le Conseil de Direction sur l'avancement du projet ». Il serait alors possible de supprimer le texte ajouté paragraphe 4 et de ne conserver que le libellé sur la définition des valeurs et des principes.

Le Professeur BUZYN, Vice-présidente, s'exprimant en sa qualité de Représentante de la France, déclare qu'elle a mentionné la nécessité de préciser les valeurs et les principes, car ceux-ci sont essentiels pour orienter l'élaboration d'un document de stratégie. Il n'est cependant pas nécessaire de les énumérer dans la résolution, si les discussions présentes sont bien prises en compte.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) dit avoir compris qu'on demanderait à la fois au Directeur et au Groupe de travail de soumettre un avant-projet de la stratégie.

Le PRESIDENT explique que le Groupe de travail participera à la préparation du document, mais que c'est le Directeur qui l'enverra aux partenaires mondiaux, au nom du Centre.

M. COMISKEY (Irlande) suggère que le Directeur pourrait « présenter » l'avant-projet.

Le PRESIDENT déclare que l'avant-projet sera transmis par courrier électronique, mais que le terme « soumettre » est le terme standard en usage.

Le RAPPORTEUR donne lecture de la version amendée de l'ébauche de résolution intitulée « Projets pour la préparation de la stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 » (GC/56/R16) :

Le Conseil de direction,

Ayant examiné le Document GC/56/18 « Projets pour la préparation de la stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 »,

1. DECIDE de créer un Groupe de travail, constitué de six membres du Conseil de Direction, quatre membres du Conseil scientifique, qui seront choisis par le Directeur sur avis du Président et du Vice-président du Conseil scientifique, un représentant de l'OMS, et trois membres du

Secrétariat du CIRC (le Directeur et deux chercheurs confirmés du CIRC), chargé d'examiner et d'achever un avant-projet de stratégie à moyen terme pour la période 2016–2020 ;

2. DEMANDE au Directeur et au Groupe de travail de prendre en considération les discussions qui ont eu lieu lors de la 56<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, de s'assurer de l'implication précoce des différentes parties concernées et d'informer le Conseil de Direction sur l'avancement du projet ;

3. DEMANDE au Directeur de procéder selon le calendrier indiqué dans le Document GC/56/18 ;

4. NOMME le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Norvège, et les Pays-Bas pour participer au Groupe de travail ; et

5. PRIE le Directeur de soumettre un avant-projet de la « Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 » qui sera discuté lors de la prochaine réunion du Conseil scientifique en janvier 2015, et une version finale, incorporant les recommandations du Conseil scientifique, qui sera discutée et approuvée lors de la prochaine session ordinaire du Conseil de Direction en mai 2015.

La Résolution, ainsi amendée, est **adoptée**.

### **3. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE PUBLICATION, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR L'AFFECTATION DES FONDS : Point 18 de l'Ordre du jour** (Document GC/56/15)

Le Dr GAUDIN (Chef du Groupe Communication), appelant l'attention sur le rapport contenu dans le Document GC/56/15, déclare que la réorganisation des activités de publication s'est poursuivie avec le recrutement d'une Responsable de la gestion des connaissances qui participe activement au programme des publications, ainsi qu'à l'examen approfondi des procédures et des méthodes de publication existantes. Le Centre a amorcé le passage de l'édition imprimée à la publication numérique ; de nombreuses copies du *World Cancer Report 2014* ont été diffusées à la fois en version papier et sous format numérique, une tendance qui s'oriente vers le tout-numérique. Réalisé par un consultant externe, l'audit du Groupe Communication comportait une évaluation des réseaux de distribution : il a conclu que le modèle économique reposant sur les Editions de l'OMS en tant que distributeur exclusif, n'était plus ni compétitif, ni efficace. Par conséquent, l'accord avec les Editions de l'OMS a été modifié et le CIRC diffusera désormais ses propres produits numériques, tandis que les versions imprimées de ses publications continueront à être distribuées par les Editions de l'OMS. Les recettes tirées des ventes de publications continuent de progresser grâce aux ventes de la série Classification OMS des Tumeurs qui représentent 99% du chiffre d'affaire global des publications et 96% des ventes.

Le Groupe Communication s'est investi dans la préparation de la nouvelle ressource en ligne, PubCan, un modèle qui permet de publier des informations actualisées sur le cancer. La base de données en est encore au stade expérimental. Créée à partir de plusieurs volumes de la Classification OMS des Tumeurs, de la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (CIM-O-3) et des évaluations des Monographies sur les facteurs de risque, elle permet des recherches croisées. Elle sert également à l'établissement d'un modèle financier pour un meilleur

recouvrement des coûts et la pérennisation du programme. La poursuite du développement du modèle de diffusion numérique exigera une augmentation des recettes.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances) déclare que les revenus tirés du programme des publications se sont élevés à 759 782€ en 2013. Depuis l'année précédente, le Conseil de Direction a approuvé l'affectation de 75% de ces revenus au programme des publications, si bien qu'en 2014, le plafond a été fixé à 525 000€. Les revenus sont actuellement tirés par deux forces : la première consiste à augmenter le rythme de production des Blue Books à deux volumes par an — processus facilité par la décision de réduire la part des publications papier, et la seconde, à affecter davantage de ressources pour accélérer leur publication. Dans ce contexte, le Conseil de direction est prié de relever le plafond des 75% et d'approuver l'affectation de fonds supplémentaires.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Rapport sur les activités de publication » (GC/56/R12) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/56/15 « Rapport sur les activités de publication, y compris le rapport sur l'affectation des fonds »,

1. PREND NOTE du Rapport avec grand intérêt ;
2. NOTE que le produit des ventes des publications alloué au Fonds spécial du Conseil de Direction s'est élevé, en 2013, à 759 782€, dont 525 000€ ont été attribués au programme des publications ;
3. DECIDE de relever le plafond de 525 000€ comme demandé paragraphe 1 de la Résolution GC/55/R15, tout en conservant le cadre des 75% des revenus de la vente des publications, comme proposé dans le même paragraphe de cette résolution ; et
4. PRIE le Directeur de continuer à présenter tous les ans un rapport sur les activités de publication du CIRC.

Le Dr Duk-Hyoung LEE (République de Corée) s'interroge sur la nécessité de préciser les montants dans le paragraphe 2.

Le PRESIDENT déclare que la formulation clarifie les sommes initialement en jeu. Il note qu'il n'y a aucune autre demande d'amendement du deuxième paragraphe.

La résolution est **adoptée**.



#### **4. DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION : Point 19 de l'Ordre du jour**

##### **A. EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (Document GC/56/16A)**

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances) explique que la demande concerne deux appareils : un séquenceur de paillasse moyen débit de nouvelle génération et un spectromètre de masse couplé à la CLUHP. Les coûts sont précisés dans le document et, si besoin, tout renseignement technique pourra être fourni pendant la réunion.

Le PRESIDENT note que le Conseil scientifique a approuvé cet achat.

Le Dr ROBBINS (Canada) déclare qu'il n'a aucun commentaire à faire concernant l'achat de matériels particuliers, mais qu'il souhaiterait savoir s'il existe un plan d'entretien détaillé de tous ces nouveaux équipements.

Le SECRETAIRE déclare que le Centre a pris l'habitude, ces dernières années, d'évaluer le montant total des frais d'entretien de tous ses équipements, et d'y affecter une partie du budget ordinaire. Toutefois, la totalité des frais d'entretien ne peut être couverte sans des fonds extrabudgétaires. Le Centre a également pris l'habitude de négocier des extensions de garantie au moment de l'achat de tout nouvel équipement.

Le Professeur BUZYN, Vice-présidente, s'exprimant en sa qualité de Représentante de la France, évoque l'environnement scientifique lyonnais et demande s'il serait possible de conclure des accords permettant d'utiliser des équipements au sein d'autres laboratoires.

Le SECRETAIRE déclare que des discussions concernant les équipements disponibles ont lieu régulièrement avec les laboratoires et que les appareils ont été choisis en fonction de ce qui était déjà disponible sur Lyon.

Le Dr DARR (Etats-Unis d'Amérique) déclare que les Etats-Unis soutiennent l'attribution des fonds à l'achat de ces équipements.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction : A. Equipements scientifiques » (GC/56/R13) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/56/16A « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction : A. Equipements scientifiques »,

Notant que le Conseil scientifique soutient la demande d'achat d'équipements scientifiques (Document GC/56/4),

Notant en outre que le Conseil scientifique s'est félicité des projets de mise en commun des équipements par les différentes Sections ; qu'il a reconnu l'importance de disposer du matériel en temps voulu et d'investir dans de nouveaux équipements de pointe pour que le CIRC puisse conserver un rôle prépondérant dans la recherche,

AUTORISE le Directeur à utiliser un montant maximum de 353 000€ du Fonds spécial du Conseil de Direction, sous réserve de soldes liquides suffisants dans le Fonds, pour l'acquisition des équipements scientifiques suivants :

	Quantité	Coût (€)
séquenceur de paillasse moyen débit de nouvelle génération	1	110 000 <sup>1</sup>
Spectromètre de masse couplé à un système CLUHP	1	243 000
Total		353 000

<sup>1</sup> Cette estimation inclut les frais d'installation.

La résolution est **adoptée**.

## **B. MISE EN OEUVRE DES NORMES IPSAS** (Document GC/56/16B)

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances), présentant l'avancement des projets de mise en œuvre des normes IPSAS, rappelle qu'un budget de 400 000€ a été réservé à leur financement. Pour permettre au Centre d'achever cette mise en œuvre, un second déblocage des fonds est demandé.

Mme HERNANDEZ (Canada) demande pourquoi la mise en œuvre de certains projets a été retardée.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des Finances) explique que le Conseil de Direction avait décidé que le CIRC ne suivrait pas la même voie que l'OMS. Il n'en reste pas moins qu'il a fallu prendre un peu plus de temps pour savoir si le CIRC devait s'appuyer sur le modèle des Nations Unies pour la mise en place du système SAP. Cette mise en œuvre est coûteuse, même s'il est pris soin de ne pas le sur adapter.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction : B. Mise en œuvre des normes IPSAS » (GC/56/R14) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document GC/56/16B « Rapport intérimaire depuis la mise en œuvre des normes IPSAS »,

1. AUTORISE l'utilisation des 200 000€ restant de l'évaluation initiale, comme approuvé dans la Résolution GC/55/R17, pour la mise en œuvre des projets dans les cinq domaines suivants :  
A. Gestion des ressources humaines relatives aux avantages du personnel ; B. Mise à jour du système SAP ; C. Mise en œuvre du module de gestion des postes des ressources humaines ; D. Mise en œuvre des fonctionnalités optimisées du système SAP et E. Gestion des actifs ; et
2. PRIE le Directeur de présenter un rapport sur l'utilisation de ces fonds lors de la 57<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction.

La résolution est **adoptée**.

#### **5. NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE (SESSION A HUIS CLOS) : Point 22 de l'Ordre du jour (Document GC/56/19)**

Le Conseil se réunit à huis clos de 11h30 à 12h10.

De retour en séance plénière, le RAPPORTEUR donne lecture de la résolution suivante, **adoptée** par le Conseil de Direction à huis clos, concernant la nomination des nouveaux membres au Conseil scientifique (GC/56/R17) :

Le Conseil de Direction,

Conformément aux dispositions de l'Article VI du Statut du Centre,

#### 1. NOMME

Dr Ole Raaschou-Nielsen, Danemark )

Dr Elisabete Weiderpass-Vainio, Finlande)

Dr Ellen Kampman, Pays-Bas ) pour une durée de quatre ans au Conseil scientifique

Dr Martin Rösli, Suisse )

Dr Stephen J. Chanock, Etats-Unis )

2. REMERCIE les Drs Ahti Anttila, Bettina Borisch, Mads Melbye, Martyn Smith et Piet van den Brandt, membres sortants du Conseil scientifique, de l'œuvre utile qu'ils ont accomplie au Conseil scientifique et de leur contribution aux activités de recherche du Centre.

## **6. MISE AU POINT SUR LA PROCEDURE D'ELECTION DU DIRECTEUR : Point 23 de l'Ordre du jour (Document GC/56/20)**

Mme MCKEOUGH (Bureau du Conseiller juridique de l'OMS) introduit le rapport sur les différentes procédures d'élection du Directeur que présente le Document GC/56/20. La procédure actuelle est régie par l'Article 46 du Règlement intérieur du Conseil de Direction, mais certains aspects ne sont pas précisés. Par exemple, le règlement ne précise pas les caractéristiques et attributs souhaités chez le candidat, ni aucun critère permettant de décider quels candidats retenir ou recevoir pour un entretien. A deux reprises, le Conseil de Direction a nommé un comité exploratoire pour identifier des candidats appropriés et les interroger. Plus récemment, le Président du Conseil de Direction en concertation avec le Directeur général de l'OMS a établi une liste restreinte des candidats à inviter pour un entretien devant le Conseil de Direction, en tenant compte des avis exprimés par les Etats participants. Il n'existe aucune précision concernant le déroulement des entretiens et les questions auxquelles le candidat est censé répondre. Le Conseil de Direction pourrait, soit demander au Secrétariat de lui présenter des options/propositions pour discussion et/ou action lors de sa cinquante-septième session de mai 2015, soit demander à quelques-uns de ses membres de former un Groupe de travail chargé de cette même tâche.

Le Dr RICHARDSON (Royaume-Uni) déclare que le Conseil de Direction devrait établir une description du poste de Directeur d'après les critères suggérés dans le rapport. Les candidats devront soumettre un *curriculum vitae* et leur vision générale de l'avenir du Centre. Ils seront ensuite interrogés par un sous-groupe de membres du Conseil de Direction chargé de proposer une liste restreinte de candidats à l'ensemble du Conseil pour considération.

Le Professeur AUTRUP (Danemark) demande s'il ne faudrait pas distinguer deux procédures : l'une réservée aux nouveaux candidats se présentant et l'autre réservée au directeur en poste sollicitant le renouvellement de son mandat.

Mme HERNANDEZ (Canada) propose que le Secrétariat effectue un examen approfondi des différentes options et soumette des propositions concrètes au Conseil de Direction, lors de sa prochaine session en 2015. Le Canada serait partisan d'un forum des candidats, comme c'est le cas pour la nomination du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain, secrétariat de l'Organisation panaméricaine de la Santé. Si certains de ses collègues le souhaitent, elle peut donner officiellement des précisions sur cette procédure.

Le Dr BAUER (Autriche), le Dr STEBER-BÜCHLI (Suisse), Rapporteur, le Dr BALAS (Allemagne), le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) et le Dr HUTTEN (Pays-Bas) conviennent que le Secrétariat doit soumettre des propositions concrètes, lors de la prochaine session du Conseil de direction.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) déclare que le Conseil de Direction devrait décider du choix final du candidat à partir d'une liste restreinte comportant une recommandation en faveur du candidat le plus approprié. Par ailleurs, la procédure doit être identique qu'il s'agisse de nouveaux candidats ou d'un directeur en poste sollicitant le renouvellement de son mandat.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Mise au point sur la procédure d'élection du Directeur » (GC/56/R18) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant examiné le Document GC/56/20 « Mise au point sur la procédure d'élection du Directeur »,  
Notant qu'il conviendrait de définir un ensemble uniforme de procédures pour la sélection du Directeur du Centre,

1. REMERCIE le Secrétariat de son rapport ; et
2. DEMANDE au Secrétariat de rendre compte au Conseil de Direction des options et propositions pour discussion et/ou action lors de sa cinquante-septième session en mai 2015.

Le PRESIDENT, en réponse au point soulevé par le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne), déclare que les options qui seront soumises par le Secrétariat n'excluent pas la possibilité de constituer plus tard un Groupe de travail composé de membres du Conseil de Direction. Naturellement, le Secrétariat consultera les membres du Conseil de Direction officieusement pendant l'établissement des différentes options.

Le SECRETAIRE déclare que l'année 2015 sera chargée pour le Conseil de Direction entre le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre, l'élaboration de la nouvelle stratégie à moyen terme et la préparation du programme et du budget. En conséquence, le Conseil de Direction pourrait envisager de reporter l'examen de ce point en 2016. Le prochain Directeur ne sera pas nommé avant 2018.

Le PRESIDENT propose de remplacer « sa cinquante-septième session en mai 2015 » par « sa cinquante-huitième session en mai 2016 ».

**Proposition acceptée.**

La résolution, ainsi amendée, est **adoptée**.

## **7. COMPOSITION DU SOUS-COMITE SUR L'ADMISSION DE NOUVEAUX ETATS PARTICIPANTS : Point 24 de l'Ordre du jour**

En réponse à la requête du PRESIDENT, le Professeur BAGGOLEY (Australie), le Dr BALAS (Allemagne), le Dr TAKASAKI (Japon), le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) et le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) expriment leur volonté de participer au Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-dessous, intitulé « Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants » (GC/56/R19) :

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa Résolution GC/18/R14, par laquelle il a désigné les membres du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants, et la nécessité de désigner de nouveaux membres à la fin de chaque session du Conseil,

Rappelant également sa Résolution GC/53/R20, statuant que le nombre de membres et la composition du Sous-comité seront déterminés à chaque session ordinaire du Conseil de Direction,

DECIDE que ce Sous-comité sera composé, outre le Président du Conseil de direction (membre *ès qualités*), des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et du Japon, qui demeureront en fonction jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil.

La résolution est **adoptée**.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) souhaite informer le Conseil de Direction qu'en raison de la situation économique difficile de son pays, l'Espagne ne sera pas en mesure de remplir l'intégralité de ses engagements financiers à l'égard du Centre dans les mois à venir. Le ministère de la Santé tente de convaincre le ministère des Finances de l'importance de la coopération intellectuelle avec le CIRC sur une maladie qui a des effets dévastateurs sur la population espagnole. Dès que la situation économique se sera améliorée en Espagne, il est certain que le ministère de la Santé pourra s'acquitter du règlement de ses engagements financiers à l'égard du Centre. Il demande, entre temps, la compréhension du Conseil de Direction.

Le Conseil de Direction **prend note** de la déclaration du Représentant de l'Espagne.

Le PRESIDENT demande si des représentants souhaitent aborder d'autres sujets.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) souhaite insister sur les remarques formulées concernant l'équilibre hommes/femmes lors des discussions à huis-clos pour la nomination des membres du Conseil scientifique. Si on choisit uniquement des scientifiques possédant l'expérience de ce genre de comité, et que les femmes n'ont pas pu y accéder, alors elles sont forcément exclues de la direction, de la planification de la relève et du renforcement des capacités au sein du Conseil scientifique. Elle se demande s'il ne faudrait pas envisager de discuter de la parité des sexes lors des nominations au Conseil scientifique.

Le PRESIDENT propose que le Directeur précise au Président du Conseil scientifique que la nomination des candidats s'appuie d'abord sur leur expertise scientifique, mais qu'il faut garder à l'esprit le critère de parité des sexes. Peut-être faudrait-il également se demander si les nominations sont faites en fonction du pays d'origine ou s'il serait possible de nommer des scientifiques possédant différents degrés d'expérience, en vue d'obtenir un éventail d'idées neuves et déjà établies. Dans ce cas, il serait nécessaire de réviser le Statut du Centre.

Le SECRETAIRE déclare que ce n'est pas le Centre, mais les Etats participants qui proposent les candidats au Conseil scientifique. Des informations supplémentaires sur la composition du Conseil scientifique pourraient être envoyées aux Etats participants, lors de l'appel à candidatures.

Le Professeur BUZYN, Vice-Présidente, s'exprimant en sa qualité de Représentante de la France, remercie la Représentante des Etats-Unis d'avoir soulevé cet important sujet de la parité hommes/femmes et prend note de la précision formulée par le Secrétaire qui précise que ce sont les Etats participants qui proposent les candidats au Conseil scientifique. Elle demande s'il existe des règles ou des procédures ayant trait à la parité hommes/femmes lors des recrutements au sein du Centre. Elle souligne qu'en France, aucun comité scientifique n'est constitué sans tenir compte de l'équilibre hommes/femmes.

Le SECRETAIRE déclare qu'il est d'usage de tenir compte de la parité hommes/femmes lors des recrutements au Centre ; c'est certainement vrai pour la composition des groupes d'audit scientifique.

Le PRESIDENT note que le Secrétaire abordera cette question de la parité hommes/femmes avec le Président du Conseil scientifique.

Il en est ainsi **décidé**.

Le PRESIDENT et le SECRETAIRE rendent hommage au travail du Professeur Autrup du Danemark, saluant son soutien constant et son importante et précieuse contribution au Conseil de Direction, pendant de nombreuses années. Le Professeur Autrup quitte le Conseil de Direction après cette session, mais il sera le bienvenu s'il revient au Centre dans le cadre d'autres fonctions.

Le Professeur AUTRUP (Danemark) rappelle qu'il a apporté sa contribution au Centre, dès 1971, alors qu'il travaillait pour son centre régional de Nairobi. Ce fut pour lui un immense plaisir de participer aux travaux du CIRC et il espère conserver le contact avec le Centre dans les années à venir.

**9. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA PROCHAINE SESSION :  
Point 26 de l'Ordre du jour**

Sur proposition du Professeur BAGGOLEY (Australie), appuyée par le Dr BAUER (Autriche) et le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne), le Dr Mark Palmer (Royaume-Uni) est réélu à l'unanimité en qualité de Président du Conseil de direction.

Sur proposition du Professeur BAGGOLEY (Australie), appuyée par le Dr BAUER (Autriche) et le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne), le Professeur Agnès Buzyn (France) est réélue à l'unanimité en qualité de Vice-présidente du Conseil de direction.

**10. DATE DE LA PROCHAINE SESSION : Point 27 de l'Ordre du jour**

Le Président déclare qu'il est d'usage de tenir la session du Conseil de Direction les jeudi et vendredi précédant l'Assemblée mondiale de la Santé. Comme 2015 sera l'année du 50<sup>ème</sup> anniversaire du CIRC, il demande s'il y a des remarques concernant l'organisation de la prochaine session.

Le Dr ROBBINS (Canada) déclare qu'à l'issue de discussions informelles, les représentants se demandent s'il serait possible de programmer la prochaine session du Conseil de direction le mercredi et le jeudi, et les célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire du CIRC le vendredi précédant l'Assemblée mondiale de la Santé, afin de donner la possibilité aux ministres de la santé d'y assister.

Le SECRETAIRE déclare qu'il souscrit à l'idée. Du point de vue technique, il sera plus facile d'organiser les célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire après le Conseil de Direction.

Le Dr DE ANDRÉS MEDINA (Espagne) espère que des personnalités de premier plan pourront être invitées à assister à cette commémoration, car cela permettrait de mieux faire connaître les activités du CIRC.



Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution intitulé « Date de la cinquante-septième session du Conseil de Direction » (GC/56/R20) :

Le Conseil de Direction,

1. DECIDE de tenir sa prochaine session ordinaire à Lyon (France) les mercredi et jeudi précédant l'ouverture de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2015 ; et
2. DEMANDE au Directeur d'informer les membres du Conseil dès que ces dates seront connues.

La résolution est **adoptée**.

#### **11. CLOTURE DE LA SESSION : Point 28 de l'Ordre du jour**

Le PRESIDENT remercie les membres du Conseil de Direction pour leur contribution au travail du Centre.

Le SECRETAIRE remercie les représentants de leur soutien et de leurs conseils avisés concernant l'avenir du Centre. Il remercie également le Président, la Vice-Présidente et le Rapporteur. Il salue en particulier l'observatrice originaire d'Afrique du Sud. Il remercie la petite équipe de personnel du Secrétariat qui a permis le bon déroulement des réunions, ainsi que les équipes scientifiques et administratives complémentaires avec lesquelles ce fut un plaisir de travailler à la transformation du Centre, ces dernières années.

Le PRESIDENT déclare la session close.

**La séance est levée à 13h00**